

## 1<sup>er</sup> Mai 2020 : Copie du Courrier envoyé par Mail aux parents.

Objet : Informations école de Châtel 01 mai 2020

Chers parents,

Comme vous avez pu l'entendre une reprise progressive de l'école à partir du 11 mai a été annoncée par les représentants de l'état. Cette annonce suscite beaucoup d'interrogations légitimes de la part de beaucoup de parents. Partout en France, les situations sont différentes d'une région à l'autre, d'une commune à l'autre, certaines écoles resteront encore fermées jusqu'au 2 juin, d'autres jusqu'en septembre et d'autres reprendront progressivement l'accueil des élèves à partir du 12 mai en suivant un protocole bien établi (La journée du 11 mai est prévue pour la mise en conformité des lieux d'accueil). Malheureusement pour certains, il n'y pas de choix possible, et pour ceux dont les enfants ont la possibilité de reprendre, vous avez le choix d'envoyer ou non votre enfant à l'école. Vos réponses sont importantes aussi bien pour l'école que pour la commune afin d'organiser au mieux les jours à venir et essayer de prendre en compte les situations de chacun.

Voici quelques informations, comme vous le verrez, certaines choses sont déjà établies et d'autres nécessitent votre retour d'informations pour pouvoir être actées.

- Les classes de PS/MS et de GS/CP ne reprendront pas l'école ce mois de Mai. Les enseignantes continueront l'enseignement à distance.
- Les CE1/CE2 sont susceptibles de reprendre le 12 mai, sous réserve que l'enseignant puisse faire garder son enfant en bas âge, et en fonction des retours des parents, il faut qu'il y ait suffisamment d'enfants qui reprennent le chemin de l'école (probablement une journée CE1 et une journée CE2 en alternance).
- Les CE2/CM1/CM2 reprendront le 12 mai en fonction des retours des parents (pour l'instant j'envisage une alternance entre un jour les CE2 et CM2 (15max) et un jour les CM1 (12max). Je précise qu'un retour de votre décision est important (Ce n'est pas la même chose s'il a 2 élèves potentiellement en classe que s'il y en 12 ou 15...). Autre précision, les lundis avec Mme Champion seront en distanciel.

- • Bien sûr les élèves qui ne seront pas en classe auront du travail à la maison selon le protocole d'envoi de travail par mail avec lequel vous êtes maintenant habitués.
- • Pour le cas d'ouverture de l'école, un protocole a été établi par le ministère, avec un cahier des charges, comprenant dans les grandes lignes : des protocoles de lavage des mains réguliers et dans des situations établies, une distanciation sociale dans les salles de classes, un sens de circulation dans l'école, un enseignement des gestes barrières, une organisation stricte pour l'utilisation du matériel scolaire, un nettoyage régulier des locaux, etc... Il sera demandé également aux familles de relever la température des enfants avant d'aller à l'école. Un affichage complet sera installé et nous nous conformerons aux règles nationales établies.

L'école et les services de la mairie sont en communication étroite pour pouvoir organiser au mieux cet éventuel retour à l'école. Vous trouverez ci-joint un questionnaire à retourner par mail à l'école, si vous n'avez pas la possibilité de modifier numériquement ou imprimer ou scanner vous pouvez tout simplement donner votre retour en m'envoyant vos informations sous forme d'un mail « réponse » sans le document. Merci de le faire le plus rapidement possible.

Vous pouvez également vous rendre avant le 04 mai 12h00 sur cette page créée par la mairie. L'équipe municipale et moi-même répondrons à vos questions dans la semaine du 04 au 08 mai.

<https://www.mairie-chatel.com/Formulaire-Parents-Reprise-Ecole>

Nous ne manquerons pas de vous tenir informer des évolutions, tout au long de la semaine du 04 mai .

Cordialement

B. Lecureur (école de Châtel)